



## Abus de confiance sur un véhicule en lld

-----  
Par Jeremy57920

Bonjour à tous,

Je suis en actuellement en litige avec mon ex compagne. Ce litige porte sur le remboursement d'une dette que nous avons contracté sur une LLD d'un véhicule en 2016. Nous n'étions ni mariés, ni pacsés. La contrat de leasing a été signée uniquement en mon nom et malgré plusieurs demandes de notre part, la société n'a jamais voulu intégrer ma compagne ( raison donnée : domiciliation de ses comptes bancaires des un autre pays de l'UE). Cette location a durée 1 ans et demi avant la restitution anticipée réalisée par mon ex compagne. Durant le temps du leasing, elle a utilisé le véhicule en principal conducteur. Du fait de l'incompatibilité avec les prélèvements hors France, elle n'a versé aucune mensualité. Lors de la restitution par anticipation, il a été convenu à titre informel que je verserais 50% de la somme due et qu'elle réglerais les 50% restants en clôture. A ce jour, je n'ai aucun retour de sa part. Ai je un recours juridique ? Le cas dabus de confiance peut-il s'appliquer?

Merci de vos réponses

Cordialement